

Colin Campbell
Président, Comité consultatif sur l'observation à l'étranger
L'édifice de la faculté de droit Josephine Spencer Niblett
1151, rue Richmond
London, ON N6A 3K7.

Monsieur,

Je vous remercie de votre correspondance visant à m'informer des récentes activités du Comité consultatif sur l'observation à l'étranger (CCOE), et de votre compréhension quant à ma réponse tardive.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à veiller à ce que l'Agence du revenu du Canada (ARC) dispose des outils dont elle a besoin pour traiter l'évitement fiscal à l'étranger. L'ARC s'est engagée à protéger l'intégrité du régime fiscal canadien en luttant contre l'évitement fiscal abusif et l'évasion fiscale à tous les niveaux. Votre lettre est rassurante, elle confirme que l'ARC est sur la bonne voie et elle fournit des conseils judicieux pour aller de l'avant.

J'ai le plaisir de vous confirmer que le nouveau Comité de résolution des dossiers de vérification abordé dans votre lettre s'est réuni à l'automne de 2017. De plus, les représentants de l'ARC ont étudié attentivement les recommandations du CCOE au sujet de l'utilisation des mégadonnées dans les activités d'observation. J'ai joint, pour votre information, la réponse officielle de l'ARC à ces recommandations qui sera rendue publique ce mois-ci.

Je reconnais l'engagement continu de chacun des membres du CCOE à offrir des conseils et des recommandations relativement aux stratégies administratives de l'ARC visant à renforcer l'observation à l'étranger.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

L'honorable Diane Lebouthillier

Pièce jointe